

1, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 52 30

f +41 32 420 52 31

secr.amt@jura.ch

Etat descriptif concernant la construction, l'aménagement ou la transformation d'entreprises industrielles et artisanales

Entreprise :

Adresse :

Tél.

Fax

E-mail

Nature de la construction
ou de l'aménagement :

Lieu, rue et numéro de l'immeuble :

Début des travaux env.:

Fin des travaux env.:

Auteur du projet :

Tél.

Fax

E-mail

Désignation	Remarques, Description
1. Genre du projet :	<input type="checkbox"/> Nouvelle construction <input type="checkbox"/> Transformation, changement d'affectation <input type="checkbox"/> Agrandissement <input type="checkbox"/> Nouvelle installation
2. Genre d'activité/Secteurs de production : (joindre schéma de fabrication si nécessaire)	
3. Nombre de travailleurs :	
3.1 Dans les locaux projetés :	
3.2 Dans toute l'entreprise après la réalisation du projet :	
4. Volume de construction en m³ (SIA) :	
5. Genre de construction et matériaux employés : (art. 11 - 14 OLT3)	(Description des caractéristiques de la construction, de l'isolation, des surfaces, etc.)
5.1 Murs extérieurs :	
5.2 Parois intérieures :	
5.3 Sol et revêtements de sol :	
5.4 Plafonds :	
5.5 Construction des toits, avant-toits et jours zénithaux :	
6. Locaux de travail : (art. 5 OLT4)	Indiquer sur les plans la surface et la hauteur libre des locaux projetés.

7.	Sorties, voies d'évacuation : (art. 6 - 10 OLT4)	Pour les projets d'une certaine envergure, joindre le layout du concept des voies d'évacuation.
7.1	Cages d'escaliers, escaliers : (largeur, matériaux, résistance au feu)	
7.2	Sorties supplémentaires, voies d'évacuation :	
7.3	Portes : (type, sens d'ouverture des portes*)	* à reporter sur les plans
8.	Fenêtres, éclairage naturel : (art. 15 et 24, 5 ^e al., OLT3, 17 OLT4)	Pour chaque local, indiquer sur les plans : - la surface vitrée totale (fenêtres et haut-jours) - la surface avec vitrages transparents
9.	Protection contre le soleil : (art. 17, 5 ^e al., OLT4)	
10.	Eclairage artificiel : (art. 15 OLT3)	
10.1	Genre d'éclairage : (éclairage du local et des postes de travail, éclairage nominal)	
10.2	Eclairage de secours, marquage : (genre, emplacements)	
11.	Ventilation naturelle : (art. 17 OLT3, 17 OLT4)	Indiquer sur les plans les surfaces ouvrantes pour chaque local
11.1	Genre des ouvertures de ventilation :	
11.2	Disposition des vantaux de ventilation :	
11.2.1	pour ventilation permanente :	
11.2.2	pour aération rapide :	
12.	Ventilation artificielle, climatisation : (art. 16,17 OLT3, 18 OLT4) (description avec indications techniques)	Dans le cas d'une ventilation artificielle ou d'une climatisation, joindre un concept de ventilation (genre, nombre de renouvellements d'air, indications techniques).
13.	Chauffage : (art. 16 OLT3) (genre, disposition, température des locaux)	

-
14. **Aspiration locale de l'air pollué :**
(art. 18 OLT3, 18 OLT4)
(gaz, vapeurs, fumées, poussières,
copeaux; description avec indications
techniques)
-
15. **Protection des travailleurs non fumeurs :**
Loi fédérale sur la protection contre le taba-
gisme passif RS 818.31 ; Ordonnance
concernant le tabagisme passif OPTP RS
818.311
(mesures de construction et d'organisation)
-
16. **Mesures contre le bruit et les vibrations :**
(art. 22 OLT3)
Pour les locaux avec postes de travail,
démontrer la conformité au moyen du
coefficient d'absorption du son $\bar{\alpha}_s (\geq 0,25)$,
du temps de réverbération T ou de la
diminution du niveau de pression sonore
par doublement de la distance DL 2
(≥ 4 dB).
-
17. **Machines, installations mécaniques et
appareils :**
(liste ou layout)
-
18. **Récipients sous pression :**
(genre, emplacement, pression de service,
capacité)
-
19. **Gaz techniques et gaz liquéfiés :**
(genre, emplacement, installations et
appareils, générateurs de gaz)
-
20. **Installations de soudage électriques :**
(écrans, aspiration)
-
21. **Installations et engins de transport :**
(art. 15 OLT4)
(ascenseurs, grues, engins de levage,
plates-formes élévatrices, installations de
transport, installations de stockage)
-
22. **Voies ferrées :**
(art. 13 et 14 OLT4)
-
23. **Entreposage :**
- 23.1 Produits en vrac : (récipients, silos)
- 23.2 Systèmes de stockage mécanique et
automatiques :
-
24. **Installations de chauffage pour des
besoins techniques, installations de
traitement thermique et de séchage :**
-
25. **Installations de traitement de surface :**
(préparation, galvanisation, peinture au
pistolet, pulvérisation électrostatique;)
substances et entreposage, voir chiffre 26
-

26. **Substances nuisibles à la santé, corrosives, inflammables ou explosibles :**

(art. 19 à 25 OLT4)

(liste avec indication du genre de substance, de la classe de toxicité, de l'utilisation ou du traitement [type, installations, lieu], entreposage [lieu, quantité], zones-ex)

27. **Installations électriques dans des locaux humides ou comportant un danger de corrosion, d'incendie ou d'explosion :**

(art. 19 à 25 OLT4)

(indiquer le genre d'installation. Pour des installations plus importantes : joindre un plan séparé concernant l'emplacement et la classification en zones-ex.)

28. **Radiations nuisibles à la santé :**

(radiations ionisantes et non ionisantes)

29. **Locaux sociaux :**

(art. 29 à 35 OLT3)

29.1 Installations sanitaires :

(indiquer sur les plans, séparément pour hommes et femmes, le nombre de places dans les vestiaires, de lavabos, toilettes et douches)

29.2 Réfectoires et lieux de séjour, locaux de pause :

(indiquer sur les plans le nombre de sièges)

29.3 Protection des femmes enceintes et des mères allaitantes :

(possibilités de se reposer, etc.)

30. **Protections individuelles :**

(art. 27 OLT3)

(travaux exécutés et moyens utilisés)

31. **Premiers secours :** (art. 36 OLT3)

(matériel sanitaire, infirmerie)

32. **Remarques :**

, le

Signature :

- Annexes : - pour la demande d'approbation des plans, selon l'article 38 de l'ordonnance 4 relative à la loi sur le travail
- autres :